



DECLARATION INTERSYNDICALE

CFDT - CFTC – CGT - FO – SUD

PARIS, LE 16 MARS 2010

Il y a un an jour pour jour, vous nous présentiez vos textes d'orientation sur les accords dits « structurant », Rémunérations, Aménagement du temps de travail et Classifications – Fonctions associées.

L'intersyndicale représente plus de 91% dans l'UES TELEPERFORMANCE France, à ce jour vous n'avez pas pris ou que très peu en compte les revendications des syndicats.

Or, depuis le 18 Février les négociations des accords de substitution sont suspendus, ultime provocation de votre part le 16 Février vous avez annulé une réunion des Négociations Annuelles obligatoires, à ce jour nous n'avons pas de nouvelles.

Une réunion a lieu au siège ce jour. Dans l'esprit de la direction, il s'agit de relire les 3 projets d'accords « temps de travail », « rémunération » et « classifications » .

La direction est restée autiste aux revendications des salarié-es et des syndicats, ce constat est réel et la situation est inacceptable.

Les salarié-es se sont mobilisé-es depuis le 16 Février et en particulier depuis le 11 Mars dernier, leur détermination est sans faille.

Le 11 mars, des débrayages allant jusqu'à 80% des salariés ont eu lieu sur la quasi-totalité des sites. Ces débrayages ont été reconduits les jours suivants à Lyon, au Mans, Villeneuve d'Ascq, Orléans, Rennes ou Reims, par exemple ... La situation est explosive

Pour nous, il s'agit de négocier sur la base des revendications de l'intersyndicale :

- Un 13^{ème} mois pour tous sans conditions
- Un temps de travail hebdomadaire fixe
- Des horaires, des plannings qui préservent la santé des salariés et prennent en compte leur vie Personnelle
- Les temps de pause payés comme temps de travail effectif
- Mise en place pour tous de la subrogation en cas d'arrêt maladie
- Aucune carence en cas d'arrêt maladie
- Des augmentations de salaires conséquentes
- Des tickets restaurant à 8 euros pour tous sans conditions
- La reconnaissance de leur travail et de leurs compétences
- L'amélioration de leurs conditions de travail
- Le maintien et l'extension par le haut des acquis et des usages à tous les centres des ex filiales.

**L'intersyndicale CFDT – CFTC – CGT – FO et SUD
UES TELEPERFORMANCE France**